



Bulletin d'information 2020

Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie



L'ASCS remercie tous les financeurs et partenaires sans qui elle ne pourrait réaliser l'ensemble de ses actions : l'Association DIVAGRI, en particulier pour son soutien à la pépinière et au contrôle laitier, le CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC et le CREDIT MUTUEL pour leur fidélité dans leur aide au fonctionnement de l'Association.

CONSEIL
SAVOIE
MONT-
BLANC

Centre
d'élevage

de Poisy
Lucien Biset


divagri

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes 

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

2019, année riche en émotions pour la chèvre des Savoie !

Voilà l'année 2019 terminée. Celle-ci fût riche de projets et d'activités à mettre en place.

Le plus important a été le travail de réalisation du dossier de reconnaissance officielle tant attendu.

Nous avons reçu des experts. Ce sont des techniciens : CapGènes, Institut de l'élevage, INRA et des éleveurs de différentes races. Le dossier étant déposé nous attendons le verdict. Soyons patients... et optimistes !

Les résultats de la pépinière ont été excellents sur la campagne 2018-2019 et confirment bien la technicité et l'investissement de Jean-Christophe envers notre association et la pépinière.

Quelques changements au centre d'élevage ont eu lieu et ne devraient pas remettre en cause notre partenariat.

Nicole Bloc est toujours très présente et active au sein de l'association. Nous la remercions vivement.

Nous avons participé à plusieurs manifestations au cours de l'année. Celles-ci nous permettent de continuer à promouvoir et développer notre race de chèvres. Il est essentiel d'être présents sur les manifestations locales.

Cette saison ayant commencé par le confinement et l'annulation de diverses manifestations, nous espérons pouvoir participer à celles prévues à l'automne. A confirmer bien sûr !

Nous remercions les membres du conseil d'administration, les éleveurs et tous nos soutiens dans cette belle démarche commune.

Merci aux 2 nouveaux membres du bureau qui nous ont rejoints.

Toutes les personnes volontaires pour nous aider sont accueillies à bras ouverts.

Belle saison à vous !



Stéphane Vivet et Lionel Beaudet
(co-présidents)

DU RENOUVEAU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

De nouveaux administrateurs ont été élus suite à l'AG du mois de janvier. Nous sommes ravis d'accueillir Amélie Bouchet, éleveuse à Vieugy et Yves Mermillod, éleveur retraité, au sein du CA. L'ASCS est également rentrée au sein du CA du Syndicat Caprin, via Stéphane Vivet.



Yves Mermillod



Amélie Bouchet

LA RECONNAISSANCE DE LA RACE : UN LONG PROCESSUS EN PLUSIEURS ETAPES

Au moment de l'impression de ce bulletin, la reconnaissance de la race n'aura jamais été aussi proche !...Aboutissement d'une longue démarche, et décision désormais entre les mains du Ministère de l'agriculture.

🌀 1ère étape : constitution du dossier par l'ASCS

Dans un premier temps, il s'est agi de réunir et synthétiser toutes les informations sur la race : son **historique** (bibliographie et « à dire d'éleveurs »), ses **atouts** (en particulier pour démontrer son adaptation au territoire des Savoie), ses **résultats** (performances contrôlées connues), son ancrage dans la **filière** AOP chevrotin, ses premiers résultats de **génotypages**, etc...

Deux stagiaires de l'IUT de Savoie, Chloé Bollon et Lisa Domeignoz, ont aidé l'association dans ce travail, car les documents existaient mais étaient généralement dispersés, nécessitant du temps et de la rigueur pour lire, classer, trier, rédiger, ordonner, etc...

Le Centre d'élevage de Poisy (Jean-Christophe, Nicole...et Cindy pour le secrétariat) a également soutenu l'ASCS pour que le dossier de demande de reconnaissance de la race soit envoyé début juin 2019 au Ministère.

🌀 2ème étape : réponse du Ministère et commission d'experts

La réponse du Ministère en juillet a imposé de poursuivre l'instruction du dossier, conformément aux exigences du nouveau RZE (Règlement Zootechnique Européen), à savoir demander l'approbation du programme de sélection, portée par Capgènes, avec délégation à l'ASCS comme c'est le cas pour les autres races locales. Projet inscrit, comme évoqué dans le courrier du Ministère, dans une démarche de reconstitution de race.

C'est ainsi qu'une **commission d'experts** a été missionnée pour rencontrer les membres de l'ASCS « chez eux », et examiner sur place si les conditions de mise en œuvre du projet annoncé sont effectivement réunies.



La commission d'experts en visite à la pépinière

La commission d'experts, éleveurs et techniciens, était ainsi composée de :

- Virginie Clément, IDELE service génétique
- Isabelle Palhière : INRA GENPHYSE
- Fanny Thuault : animatrice Association chèvre des Pyrénées
- Clément Baillet : coprésident association chèvre des Pyrénées
- Léopold Denonfoux : animateur association chèvre Poitevine
- Thierry Gabriel : éleveur de chèvres Saanen, représentant des éleveurs pour la zone AURIVA Est
- Philippe Massé : vice-président de l'association chèvre Poitevine, et représentant des races à faible effectif au C.A. de Capgènes
- Louise Joly, IDELE service génétique
- Pierre Martin : directeur de Capgènes

Pendant 2 journées, du 21 au 23 octobre 2019, ils ont échangé avec l'ASCS, visité la pépinière à Poisy, les élevages de Stéphane Vivet et du Gaec Bémol, débriefé entre eux et avec l'ASCS.

Le dîner leur a également permis de rencontrer des responsables du Conseil Savoie Mont-Blanc (Fabienne Duliège), de Divagri (Guy Durand, président, et Emeric Jouhet, animateur), de la filière Chevrotin (Marc Agnellet , président, et Julien Dumont, animateur), de la Chambre d'agriculture (Cédric Laboret, président), du Crédit Mutuel (Christian Gogny). Tous ont pu ainsi confirmer leur soutien au dossier.

🌀 3ème étape : rendu des experts et retour au Ministère

Au vu des éléments objectifs qui lui ont été présentés, de la motivation des éleveurs qui conduisent le projet, des infrastructures d'appui d'ores et déjà mises en place (pépinière, base de données, contrôle de performances), du soutien apporté par les collectivités locales et la filière... Le groupe d'experts a émis un

avis FAVORABLE au projet de programme de sélection de la chèvre des Savoie, porté par l'ASCS en interaction étroite avec Capgènes et IDELE.

Le dossier est désormais retourné entre les mains du Ministère, enrichi du rapport d'expertise, avec des précisions apportées par P.Martin et N.Bloc....et l'ASCS attend le dénouement !

Un dénouement heureux, sans doute, et aussi une prise de conscience d'un **travail considérable** pour assumer cette reconnaissance :

- Assurer les inventaires d'élevage avec visites
- Gérer le livre généalogique
- Conseil sur la gestion de la voie mâle et le renouvellement des reproducteurs
- Faciliter le fonctionnement de la pépinière
- Valoriser les données techniques et économiques pour créer des références
- Faire du lien entre les éleveurs
- Diffuser des outils pédagogiques
- Promouvoir la race
-

*« Jouer dans la cour des grands » a un prix...et l'ASCS aura besoin de tous les soutiens de ses partenaires !
La chèvre des Savoie, race patrimoniale, en vaut la peine....*

Une campagne 2018-2019 de la pépinière sans mortalité !

En attendant la fin toute proche de la campagne en cours, faisons un bilan de la campagne passée.

🌀 Des effectifs d'animaux encore élevés

Sans atteindre les effectifs très élevés de la campagne précédente (135 animaux entrés), cette 8^{ème} campagne de la pépinière aura tout de même vu défiler 101 animaux, dont 47 animaux issus de mises bas d'automne et 54 animaux de mises bas d'hiver. Environ la moitié des animaux ont été mis en vente et l'autre moitié placée en prestation.

🌀 Une mortalité quasi nulle, grâce à la vaccination contre la pasteurellose ?

	Année 8	Année 7	Année 6
Nombre de jours de fonctionnement	293 jours	294 jours	237 jours
Nombre d'animaux rentrés	101 (54 à la vente et 47 en prestation)	136 (92 à la vente et 44 en prestation)	72 (45 vendues et 27 en prestation)
Taux de mortalité	1,00%	8,10%	1,40%
Age et poids moyens d'entrée	18 jours et 6,7 kg	18 jours et 5,9 kg	33 jours et 8,7 kg
Age et poids moyen de sevrage	72 jours et 17,1 kg	79 jours et 17,1 kg	79 jours et 17,9 kg
GMQ moyen pendant la phase lactée	198 g/jour	188 g/jour	202 g/jour
GMQ moyen en post-sevrage	113 g/jour		
Coût chevrete-jour	1,00 € HT/jour	0,99 € HT / jour	1,14 € HT / jour

Fait particulièrement marquant pour un atelier de ce type, la seule mortalité à déplorer cette campagne concerne une chevrette au palais malformé (« fente palatine »). La pauvre a dû être euthanasiée.

L'essentiel des mortalités provenant de problèmes respiratoires les années précédentes, il a été décidé de vacciner tous les animaux contre la pasteurellose. Le coût est d'environ 2€ par chevrette. Si des problèmes de toux ont encore été présents, la mortalité a bien été absente... Plutôt convaincant !

Les croissances en phase d'allaitement sont conformes aux références techniques (200g/jour) et les poids au sevrage assez élevés, signes d'un sevrage plutôt tardif. Les croissances en post sevrage sont quant à elles plutôt faibles mais mesurées la plupart du temps dans les quelques semaines suivant le sevrage, avant le départ des animaux, période pendant laquelle le sevrage brutal à la louve stresse les animaux. Il intervenait alors dès un poids de 16-17 kg en moyenne et au moins 100g/jour d'ingestion de concentrés (difficile de faire ingérer plus avec l'allaitement à volonté !).

Enfin notez qu'une chevrette présente à la pépinière coûte à l'ASCS autour de 1€ par jour ! Les coûts de pension de 1,30€/jour en période d'allaitement et de 0,70€ par jour en post sevrage sont donc bien réalistes.

☞ Changement d'aliment d'allaitement et de pratiques de sevrage cette nouvelle campagne

Pour la campagne 2019-2020, il a été décidé de sevrer dès que les animaux parviennent à ingérer 150g de concentrés/jour, signe d'un développement suffisant de la panse, et indépendamment du poids des animaux... Nous ne manquerons pas de vous faire savoir si les croissances en post sevrage sont améliorées par cette pratique!

Il a aussi été décidé d'investir dans un aliment d'allaitement riche en poudre de lait écrémé, plutôt qu'un aliment à base de poudre de lactosérum utilisé depuis plusieurs années. Cet aliment d'allaitement plus cher (+300€ la tonne) vaut-il le coup ? Réponse dans le prochain bulletin !

☞ Un remplissage de la pépinière difficile à l'automne

Cette nouvelle campagne, nous avons rencontré des difficultés à remplir la pépinière avec des animaux issus de mises bas d'automne et donc à répondre aux demandes des acheteurs d'animaux. Cette situation résulte du faible nombre d'élevages aux mises bas dessaisonnées et au départ en retraite de fidèles apporteurs d'animaux à cette période...

Il en résulte une pépinière très peu utilisée jusqu'au mois de février (23 animaux présents pour une capacité de 70) et un bâtiment complètement plein au printemps pour répondre aux demandes.

Pour continuer à faire vivre ce bel outil, l'ASCS appelle les éleveurs ayant des mises bas dessaisonnées à privilégier la vente d'animaux à la pépinière. Sachez aussi qu'il y a bien souvent de la place pour la mise en pension à cette période !

Adhérons au contrôle laitier !

Le contrôle laitier est un élément clé pour la sélection et le développement de race Chèvre des Savoie. C'est un outil qui permet de mieux connaître son troupeau et ses animaux et surtout de réaliser une sélection génétique pointue, sur des critères objectifs (TB/TP, quantité de lait, cellules etc). Depuis début 2020, Eleveurs des Savoie compte 3 techniciennes spécialisées en élevage caprin afin de répondre au mieux à la demande et de couvrir tout le territoire des Savoie. En 2019, on compte 55 éleveurs caprins au contrôle laitier.

	Elevage 1	Elevage 2	Elevage 3	Elevage 4	Elevage 5	Elevage 6	TOTAL
Effectif de chèvres des Savoie	52	32	33	39	17	28	201
Primipares	6	11	7	10	2		36
Multipares	46	21	26	290	15	28	165
Cumul lait lactation (kg)	715	302	432	585	640	322	499.3
Durée lactation (jours)	291	254	285	302	264	276	278.7
Lait moyen/jour (kg/jour)	2.5	1.2	1.5	1.9	2.6	1.2	1.8
TB moyen	32.4	36.7	37.5	35.6	36.8	34.6	35.6
TP moyen	26.7	28.9	29.8	30.5	32.7	30	29.8

Résultats 2019, en système pâture avec ou sans alpage.

Depuis plusieurs années, l'ASCS soutient l'adhésion au contrôle laitier pour ses éleveurs afin d'obtenir des références techniques pour la race. L'association prend en charge 50% de coût annuel du contrôle laitier (contrôle de performances uniquement, le conseil n'était pas compris). Au vu du nombre croissant d'éleveurs adhérents (10 pour 2020) et du coût important engendré, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir cette aide uniquement pour les éleveurs **à jour de cotisations et d'inventaire sur l'année du contrôle laitier et au prorata du nombre de Chèvres des Savoie présentes dans le troupeau à l'inventaire**. A noter que cette prise en charge est dépendante des subventions touchées par l'association, elle pourra être amenée à être révisée dans les années à venir.

L'ASCS a accueilli la réunion nationale des races caprines à petits effectifs

Chaque début d'année, l'Institut de l'élevage (IDELE), et Capgènes, réunissent l'ensemble des races caprines à petits effectifs...et c'est à tour de rôle l'une ou l'autre de ces races qui accueille ses « collègues » !

Cette année, les 9 et 10 janvier, la Chèvre des Savoie a réuni autour d'elle en Haute-Savoie pas moins de 9 associations : Chèvre de Lorraine, des Pyrénées, Rove, Corse, Fossés, Massif-Central, Poitevine, Provençale, Cou Clair. Une très belle occasion de mieux se connaître et de faire des échanges toujours enrichissants sur la situation de chaque race, ses évolutions, ses pratiques, ses partenariats...

Les deux journées ont été organisées ainsi : la première autour d'apports d'IDELE et de CAPGENES, notamment grâce à des ateliers sur le pointage et le standard des races, la sauvegarde des données, la cryoconservation, etc... avec en soirée la visite de la pépinière de Poisy... et la deuxième dédiée aux visites de l'élevage du Gaec Bémol à Frangy (Cathy Berthet) et de deux jeunes installés, Christelle et Samuel Souchet à Ugine.



Chez Christelle Henry et Samuel Souchet à Ugine

Deux jours intenses, tant pour leur préparation de la part de l'ASCS (intendance et visites) que pour le contenu ...mais dont tous les participants ressortent satisfaits.



A noter la présence de plusieurs journalistes, et le très bel article dans le numéro de « la Chèvre »...Notre chèvre des Savoie est même en couverture ! Et comme dit dans un des articles de ce magazine, « alors qu'elles ont toutes ou presque été un jour prêtes à disparaître, les races caprines locales bénéficient aujourd'hui d'une dynamique de sauvegarde et de promotion, boostée par un collectif d'éleveurs passionnés et avides de professionnalisation »... cela s'applique bien à l'ASCS !

La collection de produits promotionnels Chèvre des Savoie s'étoffe encore un peu plus ! Pensez-y pour gâter vos proches !

Ces objets promotionnels à l'effigie de la Chèvre de Savoie sont vendus au profit de l'ASCS. Ils sont commercialisés lors des différentes manifestations auxquelles nous participons mais il est possible de les commander à n'importe quel moment de l'année.

T-shirt (adulte 14€, enfant 12€) et casquette (15€)



Magnets (3€) et autocollants (1€)



Sac en coton (4€)



Le magnifique opinel avec gravure sur le bois et la lame ! (15€)



L'utilisation des pratiques naturelles en élevage.

L'agriculture et nos pratiques d'élevage évoluent ! Les consommateurs sont plus attentifs au bien-être animal. Les conditions d'élevage sont donc importantes aux yeux de ceux-ci.

Nous sommes de plus en plus nombreux à suivre certaines formations. Celles-ci sont mise en œuvre par nos partenaires agricoles (Adabio, Chambres d'agriculture etc..)

Parmi ces techniques, on trouve l'homéopathie, la phytothérapie, l'ostéopathie mais aussi le magnétisme. Celles-ci sont utilisées chez nous humains et viennent en complément ou en remplacement de l'allopathie.

Coups, blessures, mauvais vêlage, non délivrance, métrite etc...Tous ces maux peuvent être prévenus et ont un remède. Pour les différentes techniques, l'essentiel est l'observation de son troupeau ou de l'animal malade. Température, nez humide, ne supporte pas le toucher, soulagement avec du chaud, du froid etc... Certains résultats sont des plus surprenants mais il faut cibler et adapter la technique en fonction du problème. Toutes ces techniques doivent être un minimum apprises et pratiquées avec un professionnel. Ensuite, la mise en œuvre pratique sur son troupeau peut se faire. Ne nous lançons pas dans des pratiques non maîtrisées.

De nombreux ouvrages permettent d'aiguiser notre curiosité et surtout de prendre connaissance par des témoignages de guérison de nos animaux parfois surprenants !!

Un des avantages de ces différentes techniques, c'est qu'il n'y pas de délai d'attente, on limite donc les pertes de produits.

Il faut bien sur savoir faire la part des choses et rester objectif dans le choix du traitement.

Philippe Labre du cabinet Gentiana à Thônes a écrit plusieurs ouvrages fort de ses expériences et des retours d'éleveurs.

Ses publications : Phytothérapie et aromathérapie pour les ruminants et homéopathie chez les bovins, ovins et caprins.

Son site : [Gentiana phyto labo](http://Gentiana-phyto-labo.com).

Des formations sont possibles. Si certains d'entre vous sont intéressés merci de me le faire savoir. Pendant la période de tarissement, on pourrait en organiser une.

Lionel Beaudet